

Fiche métier : Tailleur

Accueil > Artisanat > Tailleur

**Niveau de formation**

Inférieur au Bac (CAP, BEP...)

**Type de formation**

Alternance

**Salaire Débutant**

10.000 - 20.000 €

**Salaire Confirmé**

20.000 - 30.000 €



© Millymanz - Fotolia.com

Qu'est ce qu'un tailleur ?

Un **tailleur** est un artisan qui participe à la confection ou à la retouche de vêtements : prise de mesure, confection d'un patron, travaux de coupe, travaux d'aiguille. Il convient de connaître parfaitement les matières textiles utilisées (élasticité, tenue...) pour réaliser le modèle qui conviendra parfaitement au demandes du client.

Si le **tailleur** débutant est souvent cantonné à des travaux de couture, l'artisan plus qualifié pourra prétendre aux travaux de coupe, qui demandent une grande habileté et un geste sûr. Le **tailleur** peut enfin gérer sa propre enseigne et encadrer d'autres collaborateurs.

Le métier de **tailleur** nécessite une formation de type CAP (CAP de couture flou, CAP couture tailleur...) ou BEP (BEP fabrication de vêtements sur mesure). Cette formation peut également être complétée par un brevet de maîtrise après plusieurs années d'expérience professionnelle. La formation en alternance est incontournable pour devenir **tailleur**.

Quelles sont les compétences requises pour devenir tailleur ?

- › Déceler les besoins du client
- › Etre créatif
- › Etre en relation directe avec une clientèle
- › Entretien son matériel de travail
- › Réaliser des transactions commerciales

[› Voir les offres d'emploi Tailleur](#)**Avec monCV.com, envoyez votre CV à plusieurs milliers de recruteurs****en 5 minutes !**[Cliquez ici](#)

Métiers associés

Plus d'informations

cv tailleur métier tailleur **tailleur**

sur-mesure couture